

2015-12-215

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE L'ISLET  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DES-AULNAIES**

Séance ajournée du 1er décembre 2014, tenue le **15 décembre 2015 à 21 h 15** à la salle municipale située au 379 route de l'église, à Saint-Roch-des-Aulnaies.

Sont présents à cette séance:

Siège 1: Monsieur Ghislain Jeffrey  
Siège 2: Monsieur Gérald Bérard  
Siège 3: Madame Sylvie Tremblay  
Siège 4: Madame Roxane Martine Coutu  
Siège 5: Madame Line Morin  
Siège 6: Monsieur Claude Hudon

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Michel Castonguay.

Madame Cécile Morin, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance réouverte.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Sylvie Tremblay et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance réouverte.

Adopté à l'unanimité.

2015-12-216

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture en a été faite;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Sylvie Tremblay et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

**1 - RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**3 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**

**3.1** - Approbation des comptes de décembre 2015

**3.2** - Acceptation des transferts budgétaires de 2015

**3.3** - Acceptation des salaires de 2016

#### 4 - CORRESPONDANCE

##### 4.1 - Dépôt de la correspondance

#### 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

#### 6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

### 3 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

2015-12-217

#### 3.1 - Approbation des comptes de décembre 2015

Il est proposé par madame Line Morin et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des comptes à payer préparée et déposée par la trésorière pour le mois de décembre 2015 au montant de 372 772,21 \$.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Adopté à l'unanimité.

2015-12-218

#### 3.2 - Acceptation des transferts budgétaires de 2015

Il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à effectuer les transferts budgétaires tels que présentés en annexe.

Adopté à l'unanimité.

2015-12-219

#### 3.3 - Acceptation des salaires de 2016

Il est proposé par madame Sylvie Tremblay et résolu à l'unanimité d'accepter le salaire et les frais de déplacement des membres du Conseil municipal et des employés pour 2016.

Adopté à l'unanimité.

#### 4 - CORRESPONDANCE

##### 4.1 - Dépôt de la correspondance

La directrice générale dépose la liste des correspondances du mois courant.

#### 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du Conseil municipal répondent aux questions du public.

2015-12-220

#### 6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**ATTENDU QUE** tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Claude Hudon et résolu à l'unanimité que cette séance ajournée soit levée à 21 h 45.

Adopté à l'unanimité.

\_\_\_\_\_  
Michel Castonguay, maire

\_\_\_\_\_  
Cécile Morin, dir. gén. & sec. trés.